



ÉDITO

Le mot respect a-t-il encore un sens aujourd'hui ?

Cette question m'interpelle au regard de comportements troublants et des incivilités de plus en plus nombreuses qui apparaissent dans notre village.

Nous constatons :

- des indifférences à l'égard des règles de circulation, non-respect des feux tricolores et des stops, vitesse excessive, drifts,
- des dégradations de matériels et équipements de la collectivité,
- de la non-reconnaissance des institutions,
- de l'irresponsabilité vis-à-vis de l'environnement, dépôts de déchets sauvages, abandon d'emballages alimentaires, de cannettes et objets divers.

Ces comportements inacceptables qui apparaissent dans notre village ne sont plus réservés aux grandes agglomérations urbaines.

Le respect qui peut se définir par une pratique de bonnes manières appelle une certaine civilité, de l'humilité, de la politesse vis-à-vis des autres mais n'appelle pas de connaissances ou compétences particulières.

Le respect, par l'éducation d'abord reçue au niveau du cercle familial et complété à l'école, ne nécessite pas d'efforts particuliers, est indépendant de la richesse, du pouvoir et n'est pas une soumission.

Le respect contribue à la cohésion sociale, la justice et à la prévention de la violence et de la discrimination.

Respecter les autres, c'est d'abord se respecter soi-même. Le respect est la clé de la vie en société, soyons-y tous attentifs.

Ce qui se passe en soirée au city-stade est intolérable. Les attroupements bruyants jusqu'à des heures tardives, les détritiques abandonnés suite aux pique-niques improvisés sont insupportables ; quant aux dégradations commises aux alentours et sur les équipements sportifs, elles sont totalement incompréhensibles. Les agents communaux ne sont pas les esclaves de service !

Avec l'espoir d'une rentrée apaisée, je vous souhaite d'excellentes vacances et passez un bel été.

Bien à vous

Jean-Pierre LECOMTE



Fête du village
16, 17 et 18 mai 2025

RETOUR EN IMAGES - FETE DE L'ETE

Ce **samedi 28 juin**, tout était au rendez-vous pour passer une excellente journée : le soleil, la bonne humeur, la convivialité ... C'était un avant-goût des vacances.

Nous remercions tous les acteurs qui ont permis que cette fête de l'été soit une réussite :

- * Les associations présentes tout l'après-midi : **l'AFAL, APE, CIEL, le Comité des Fêtes, Leu'Scrap91, Mouv'Ens, Mouv'Hand, le Tai Chi Club, la Ludothèque** ainsi que leurs nombreux bénévoles qui ont proposé des activités.
- * **Le Comité des Fêtes, Franky pizzas, les Chichis de Titi, les Gourmets de Mimi et Lulu Burger** pour l'ensemble de la restauration ; **ELYAX EVENTS et son DJ Yohan** qui a animé la piste de danse, la société **FMA** pour le feu d'artifice qui a suivi le défilé aux lampions.

Bravo à tous !



Changement du règlement de collecte des déchets verts

Suite aux quelques dysfonctionnements récents relatifs aux volumes de déchets verts autorisés à être collectés depuis le 1er mai 2025, nous vous informons que désormais, il est possible de présenter à chaque collecte de déchets verts :

- ➔ soit 2 bacs de 360 litres et 5 fagots
- ➔ soit 3 bacs de 240 litres et 5 fagots
- ➔ Soit 1 bac de 240 litres et 5 sacs

Cette nouvelle disposition devrait permettre à chacun de présenter ses déchets verts sans refus.

BIODECHETS

Une deuxième réunion d'information sur le compostage et les biodéchets animée par le SIREDOM vous est proposée le **samedi 20 septembre 2025 de 10h à 12h** en salle du Conseil municipal.

Le nombre de places étant limité à 25, vous devrez impérativement vous inscrire en mairie pour pouvoir y participer.



JE DÉSERHERBE DEVANT CHEZ MOI !



L'arrachage des herbes le long des murs ou des clôtures de votre propriété ou de votre location doit être impérativement réalisé par vos soins.

TRAVAUX



Chemin du Piège

La vitesse des véhicules empruntant le chemin du Piège, devenue excessive malgré la réglementation à 30 km/h dans le village et créant une insécurité journalière, a nécessité la création d'un plateau surélevé installé le 11 juin dernier.

- ➔ Coût : 4 800 € HT (subventionné à 80% par les amendes de police)



Réhabilitation du fossé entre le parcours santé et le Chemin du Parc

Lors des fortes pluies de l'automne et hiver derniers, l'écoulement de l'eau ne s'effectuait plus de manière satisfaisante créant des retenues chez les riverains. Les Services Techniques communaux ainsi qu'un élu ont remis ce fossé en état et lui ont rendu sa fonctionnalité optimale.



Mise en peinture des 8 candélabres rue de la Croix Boissée (entre l'entrée Chemin du Piège et le square Dardelet)

- ➔ Coût : 2 000 € HT



Finalisation du chantier « Changement LEDS »

- ➔ Coût : 62 370 € HT (subvention de 50 % par la Région ainsi qu'un montant forfaitaire de 2 500 € attribué par le SMOYS)



1er mai - Muguet

C'est sous un soleil radieux qu'a eu lieu la distribution du muguet aux 25 Leudevillois(es) de 85 ans et plus qui l'ont souhaité ainsi qu'aux résidents(es) de l'EHPAD Les Garancières.

Ce moment, très apprécié par les bénéficiaires, permet à la commune de leur manifester une attention toute particulière en ce jour de 1er mai. Les élus ont été secondés, comme chaque année, par les bénévoles du CCAS que nous remercions vivement.

Le **8 mai 2025** a été commémoré le 80e anniversaire de la Victoire des Alliés en 1945 contre l'Allemagne nazie. Cette célébration a permis de faire perdurer le devoir de mémoire en particulier auprès des enfants représentés par les 8 jeunes du CME.

Cette cérémonie a souligné l'importance de cette période charnière de l'Histoire de France qui a mis en lumière les sacrifices humains consentis rappelés par le ministre des Armées S. Lecornu et le général Chauvancy dans leur discours respectif.



Pour la deuxième **fête du village** organisée les **16, 17 et 18 mai** par le nouveau bureau du **Comité des fêtes**, tous les ingrédients étaient réunis pour faire de ce week-end un moment convivial et festif !

160 goûters ont été distribués le vendredi aux élèves des écoles pour lancer les festivités : viennoiseries et jus de fruits étaient accompagnés de tickets à tarif réduit pour les attractions des forains.

Samedi matin, 250 brioches ont été vendues au domicile des Leudevillois(es) avec l'aide des enfants du Conseil Municipal, perpétuant ainsi une tradition vieille de plusieurs décennies et toujours très appréciée à l'heure du petit-déjeuner !

Tout au long du week-end, les forains, venus en nombre cette année, ont proposé de nombreuses attractions, même si l'absence du "surfing" a déçu certains adolescents.



La brocante du dimanche, en clôture de l'événement, a rassemblé plus de 60 exposants sous un grand soleil, le tout animé par le Kraken Groove Band, qui a déambulé dans les rues du village en mettant une excellente ambiance.

Le Comité des fêtes tient à remercier la mairie de Leudeville pour son soutien logistique, la société Penichost pour l'organisation de la brocante, les forains, ainsi que l'ensemble des bénévoles présents tout au long de ce week-end de festivités.



Tournoi de pétanque :

22 équipes se sont affrontées tout l'après-midi. Nous félicitons les heureux gagnants :

Michel et Nath !

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé à ce moment convivial ainsi qu'à **l'AFAL** pour la tenue de la buvette.



RETOUR EN IMAGES

Les deux ateliers "réparation vélo" organisés par le club **EVASION VERT LEUDEVILLE** le samedi 17 mai ont, comme lors de la première édition, répondu aux attentes des Leudevillois. Révisions, conseils, changements de pièces... un bilan bien apprécié avant les vacances.

Bonne route, restez prudents et bonnes vacances !



22 mai - Sortie culturelle - Château-Landon (77)

Jolie petite ville du Gâtinais, d'origine médiévale, avec ses remparts dominant le Fusain et ses moulins, et son église Notre Dame de l'Assomption dont le clocher de 57 m est une véritable prouesse architecturale !



24 mai - Bals des écoles maternelle et élémentaire

L'association **CIEL** a organisé un bal pour les enfants des écoles de Leudeville. 130 enfants, tous parés de leurs plus beaux habits de fête étaient présents.

Au goûter, les portes du bal se sont ouvertes pour les maternelles et leurs parents. Une fois la nuit tombée, c'était au tour des plus grands qui étaient, pour beaucoup, ravis de passer la soirée sans leurs parents.

Au programme pour tous : photobooth, maquillage, buffet sucré et danse au son des musiques que les enfants avaient pu choisir.

L'association remercie toutes les personnes qui ont apporté leur aide lors de cet évènement : photographes, DJ, éclairagistes, décorateurs, chaperons.

A voir les sourires des enfants lors de cette journée, rendez-vous sûrement l'an prochain.



13 juin - Kermesse : des jeux, des rires... et une PS5 à gagner !



La kermesse organisée par l'**APE** a enchanté petits et grands ! Jeux, animations, gourmandises... l'ambiance était festive et les éclats de rire ont rythmé la soirée !

Le moment fort ? La super tombola, avec en lot vedette... une PS5 qui a suscité un bel enthousiasme et a fait un heureux gagnant !

Un immense merci à toutes les familles, aux parents qui ont regalé tout le monde avec leurs délicieux gâteaux, et surtout à nos formidables bénévoles qui ont permis à cette journée d'être un vrai succès !

On se retrouve l'année prochaine pour encore plus de jeux, de surprises et de bonne humeur !

- Vous avez une question, un besoin ou envie de nous rejoindre ?
N'hésitez pas à nous contacter : apeleudeville@gmail.com !



14 juin - Concert de printemps, église Saint-Martin

La chorale adulte leudevilloise « A travers chants » accompagnée par le chœur d'élèves de Malakoff (enfants de 9 à 11 ans) ont proposé aux nombreux spectateurs un programme varié sous la direction de Sophie Lamaison.

Trois générations étaient réunies pour interpréter des morceaux d'époques différentes, de styles divers, de langues hétérogènes qui ont permis d'offrir un très joli concert dans l'église.

Merci à eux !

19 juin - Sortie culturelle - Abbaye de Royaumont (95) et Château de Chantilly (60)

Visite de l'abbaye royale cistercienne de Royaumont, exceptionnelle par son architecture gothique du XIIIe siècle. L'après-midi a été consacré à la visite du château de Chantilly. Cette demeure située au cœur du plus grand domaine princier de France abrite la plus grande collection de peintures anciennes après le Louvre.



Le **jeudi 25 septembre**, journée à Auxerre (Yonne)

→ Au programme : visite de la ville ancienne et de la cathédrale, déjeuner sur les quais de l'Yonne puis après-midi découverte d'une ferme fortifiée et ses caves imposantes où aura lieu une dégustation de vins de Bourgogne accompagnée de gougères.

20 juin - Distribution des calculatrices et des jeux

Comme chaque année, la commune a offert aux 20 enfants de grande section maternelle entrant en CP une boîte de jeux et la calculatrice demandée par le collège pour les 24 élèves de CM2 passant en 6e.

Une petite cérémonie conviviale, présidée par Monsieur le maire et en présence d'enseignants et d'élus, a eu lieu salle des loisirs afin d'officialiser ces deux changements d'école.



24 juin - Concert de poche

Un moment inoubliable !

La classe de CE2 et CM1 de Madame De Changy ainsi que des résidents de la Marpa de Vert-le-Grand ont participé à des ateliers de chant choral dirigés par le Chef de chœur Gabriel Nunez afin de se produire en première partie de ce concert.



Ensuite Astrig Siranossian au violoncelle et Nathanaël Gouin au piano ont interprété des œuvres de Johannes Brahms, Marcelle Soulage et Michel Legrand.

Nous remercions la Communauté de Communes du Val d'Essonne de nous avoir proposé d'accueillir ce concert.

3 juillet - Fête de l'école maternelle

Afin de terminer cette année scolaire, les représentants des parents d'élèves ont organisé une fête de fin d'année sous un soleil moins ardent que les jours précédents.

Bien que décalée en raison de la canicule, les parents ont répondu à l'appel et sont venus nombreux avec leurs enfants qui se sont bien amusés. Au menu, il y avait des jeux d'eau (qui ont naturellement plu aux enfants), un atelier décoration de masque, placer la queue de Bourriquet et les traditionnels jeux de la pêche aux canards, lancer d'anneaux et lancer de sacs de sable.

Ce décalage salutaire pour tous a permis de célébrer au mieux cette année afin de laisser un doux souvenir à Madame Crétient dont c'était la dernière avant l'aventure de la retraite.





Le CCAS a adressé un courrier personnalisé à chaque administré de plus de 75 ans. **Un registre communal est ouvert en mairie afin de recenser celles ou ceux qui souhaiteraient bénéficier d'une attention particulière durant cet été.**

Contacts mairie :

- Téléphone : 01 69 14 81 52 / mail : mairie@leudeville.fr
- Numéro national d'écoute : 0800 06 66 66
- **En cas de malaise, appelez le 15**



Le moustique tigre -> Prévention :

Il se développe surtout en zone urbaine, dans de petites quantités d'eau, et se déplace peu au cours de sa vie (100 mètres autour de son lieu de naissance).

Quelques gestes simples pour éviter sa prolifération :

Les produits anti-moustiques (insecticides et répulsifs) ne permettant pas d'éliminer durablement les moustiques, il est nécessaire de limiter leurs lieux de ponte et de repos. **Supprimer les gîtes larvaires**, c'est supprimer toute eau stagnante au domicile et autour, c'est couvrir, jeter et vider tous les récipients pouvant contenir de l'eau :

- **Supprimer ou vider régulièrement les petits récipients** pouvant contenir de l'eau dans les jardins.
- **Vider les vases, les soucoupes des pots de fleurs** ou les remplir de sable humide
- **Ranger à l'abri de la pluie tous les stockages pouvant contenir de l'eau** : pneus, bâches plastique, jeux d'enfants, pieds de parasol, mobiliers de jardin...
- **Prévoir une pente suffisante pour que l'eau ne stagne pas dans les gouttières et les curer** veiller à la bonne évacuation des eaux de pluie.
- **Couvrir les bidons de récupération d'eau de pluie pour les rendre inaccessibles aux moustiques** (les couvrir d'une moustiquaire ou d'un tissu fin), retourner les arrosoirs.
- **Entretien le jardin** : élaguer, débroussailler, tailler, ramasser les fruits tombés et les déchets végétaux, réduire les sources d'humidité.

Ces gestes simples diminuent efficacement le risque de présence du moustique à proximité du domicile. Ils sont indispensables pour limiter la prolifération des moustiques et pour protéger votre entourage.



Un bon d'achat multi-enseignes sera offert par le CCAS aux nouveaux bacheliers reçus avec mention à l'examen du baccalauréat général, technologique ou professionnel résidant sur la commune l'année d'obtention du diplôme. Ce geste a pour but de valoriser la qualité du travail fourni sur l'année scolaire 2024/2025.

- Mention très bien : 100 €
- Mention bien : 70 €
- Mention assez bien : 40 €

Les étudiants concernés, qui souhaitent en bénéficier, devront présenter leur diplôme, une pièce d'identité et un justificatif de domicile en mairie **avant le 6 septembre 2025**. Ainsi, ils seront invités à recevoir leur carte-cadeaux.

Harcèlement scolaire : 3020

☛ Du lundi au vendredi : 9H/20H ☛ Samedi : 9H/18H sauf jours fériés

Cyberharcèlement : 3018

☛ 7 jours/7 par téléphone, tchat en direct via Messenger et WhatsApp et sur 3018.fr

Mal-être des étudiants : 0800 737 800

☛ Semaine : 10H/21H

☛ Samedi : 10H/14H

☛ cnaes@enseignementsup.gouv.fr



Malgré un désengagement conséquent du Département quant à la prise en charge d'une partie du montant des tarifs des transports scolaires 2025/2026, la **Communauté de Communes du Val d'Essonne a tenu à absorber ce surcoût conséquent** afin que le reste à régler pour chaque famille soit maintenu à savoir :

- Collégiens et lycéens non boursiers : 50 €
- Collégiens et lycéens boursiers : 25 €

Les inscriptions pour les circuits spéciaux scolaires sont ouvertes depuis le 12 juin (communication sur le site internet de la commune et sur Facebook).

Pour la carte Scol'R, elle s'effectue via le site d'Ile-de-France Mobilités <https://www.iledefrance-mobilites.fr/circuits-speciaux-scolaires> ou par formulaire papier à récupérer auprès de la CCVE ou à télécharger sur le site internet de la CCVE : <https://valessonne.fr/pages/quest-cequun-circuit-special-scolaire>

- Pour les collégiens boursiers, la demande de remboursement se fait directement auprès d'Ile-de-France Mobilités avant le 30 janvier 2026.
- Pour les lycéens boursiers, celle-ci est à solliciter auprès de la CCVE au plus tard le 31 janvier 2026.

Il est à noter que des frais d'inscription de 20 euros seront applicables pour toute demande reçue à partir du 1er août 2025. Passé le délai d'un mois à compter de la date d'inscription, toute inscription non annulée par courrier auprès de la CCVE sera définitive.

La carte Scol'R sera transmise une fois le paiement réalisé.

Pour tout renseignement complémentaire : transport@ccvalessonne.com ou par téléphone au 01.64.93.21.20

A VOS AGENDAS



Retrouvez les associations le **6 septembre 2025**

De 14h à 17h

Salle des Loisirs

Venez nombreux !



Les **30 novembre et 1er décembre** se tiendra la **10ème édition du marché de Noël**.

Nous aurons de nouveau plaisir à vous recevoir dans une ambiance festive où petits et grands pourront rêver, se laisser guider par la magie de Noël et savourer le bonheur de ces instants présents.

De nombreux artisans prépareront pour vous leurs plus beaux stands afin que vous puissiez y découvrir moult cadeaux et y réaliser vos emplettes afin de combler ceux que vous aimez !

Septembre

- 06 :** Forum des associations
- 25 :** Sortie culturelle, journée à Auxerre (89)

Octobre

- 12 :** Concert Octobre Rose à l'église Saint-Martin
- 16 :** Sortie culturelle, Port de Bonneuil-sur-Marne

Novembre

- 11 :** Commémoration de l'armistice 1918
- 29/30 :** Marché de Noël

Retrouvez toute l'actualité
municipale sur www.leudeville.fr

Flash info, édition juillet 2025
Directeur de la publication : Jean-Pierre LECOMTE
Crédits photos : Service Communication

